

CEC :

Ethique de la pratique et de la recherche médicales

Coordinateurs du CEC

Coordinateur 1 :

- Nom et Prénom : Tasnim MASMOUDI
 - E-mail :tasnimasmoudi@yahoo.fr
-

Objectifs du CEC

Apporter une formation complémentaire dans le domaine de l'éthique médicale, centrée sur l'acquisition des connaissances relatives aux normes morales et éthiques de la pratique médicale (éthique clinique) et de la recherche médicale.

Public cible

Médecins, médecins dentistes, pharmaciens, résidents, les étudiants titulaires d'un diplôme d'université équivalent au bac+4 dans les domaines de la santé.

Capacité d'accueil

Une cohorte de 30 apprenants (au maximum) par promotion.

Descriptif de l'enseignement

- **Démarrage du CEC** : L'enseignement de la formation a débuté au cours de l'année Universitaire 2009-2010
- **Durée d'études** : 1 an d'étude clôturé par un mémoire de fin d'études.

- **Volume horaire:** 22 séminaires d'une journée (une journée/semaines) pour la formation théorique étalée sur 1an.
- **Modules enseignés :**

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

Module 1: Les principes éthiques

Module 2: Ethique, morale et droit

Module 3: Ethique et droit de l'homme

Module 4: Les outils de réflexion éthique

Module 5: Les outils de réflexion et décisions éthiques

Module 6: Ethique clinique à savoir l'éthique thérapeutique, l'éthique et fin de vie, l'éthique et Réanimation, l'éthique et procréation médicalement assistée, l'éthique et greffe d'organes, l'éthique et thérapie génique, l'éthique et oncologie, l'éthique et pédiatrie l'éthique et sujets vivants avec le VIH.

Module 7: Ethique de la Recherche à savoir les bonnes pratiques cliniques, le droit des médicaments et des produits de la santé, la brevetabilité du vivant, la sécurité de la recherche, le principe de précaution.

L'enseignement du CEC s'articule autour des volets suivants

Partie 1: Les fondements de l'éthique

Partie 2: L'éthique clinique

Partie 3: L'éthique de la recherche

- **Assiduité:**

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total du C E C. Dépassé ce seuil, la validation du CEC ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne peut passer ni la session principale ni celle de rattrapage), tout candidat ayant un quota d'absences dépassant 50% du volume horaire total du C E C.

- **Journées d'études**

Les séminaires se feront les samedis matin, toutes les deux semaines, selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED).

Modalités d'évaluations:

Session principale

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou égale à 10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

Session de rattrapage

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

L'apprenant ayant validé l'examen théorique sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'il rencontre sur leurs lieux de travail et en fonction de leurs affinités avec tel ou tel module.

Soutenance de mémoire de fin d'études.

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés du thème en relation avec le C E C. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jury.